



**Organe subsidiaire de mise en œuvre
Quarante-troisième session
Paris, 1^{er}-4 décembre 2015**

Point 7 de l'ordre du jour
Plans nationaux d'adaptation

Plans nationaux d'adaptation

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note des informations figurant dans les documents FCCC/SBI/2015/19 et Corr.1, FCCC/SBI/2015/INF.11, FCCC/SBI/2015/INF.14, FCCC/SB/2015/2, FCCC/CP/2015/3 et FCCC/CP/2015/4.
2. Le SBI a recommandé l'examen et l'adoption d'un projet de décision sur les plans nationaux d'adaptation par la Conférence des Parties à sa vingt et unième session (pour le texte du projet de décision, voir le document FCCC/SBI/2015/L.32/Add.1).

